

Le réformateur Jean Le Comte
(1500–1572)

De l'oubli à une mémoire remodelée

Reinhard Bodenmann

Nous nous plaignons en général de ce que nous oublions les choses, en d'autres termes de ce que nous passons d'un « état de mémoire » à un « état d'oubli ». Il est rare d'entendre quelqu'un parler de ce processus comme d'un bien fait, alors que c'en est un, incontestablement.

Si nous n'oublions aucun détail de notre vie et de nos lectures, nous finirions bien vite par être encombrés et paralysés, par ne plus être en mesure de procéder à des présentations synthétiques. L'oubli nous permet d'élaborer une reconstruction de notre passé, de présenter celui-ci en fonction de l'image que nous voulons diffuser de nous. L'oubli est également important pour la science historique. *Sans oubli, point d'histoire*. C'est l'oubli qui pousse les générations ultérieures à redécouvrir, à reconstruire le passé lequel, dans sa complexité, leur échappera toujours, tout comme le présent avait déjà, en son temps, échappé à ceux qui y étaient impliqués. Grâce à la perte, à l'ignorance, à l'oubli d'une quantité d'informations qui écraserait le chercheur, l'esprit limité de ce dernier est en mesure de refaire vivre un passé oublié ; en faisant cela il ne peut, évidemment, qu'offrir une reconstruction. Qu'importe. Les perceptions de ceux qui ont habité ce passé n'étaient elles aussi que des reconstructions de l'esprit, car le « *savoir* » *n'est qu'une*

« *mémoire* ». Il est le résultat de multiples opérations sélectives et interprétatives de notre esprit, dans lesquelles l'oubli joue un rôle important.

Tout comme chaque individu passe d'un état « de savoir », de « mémoire », à un état « d'oubli » pour pouvoir ensuite élaborer une « nouvelle mémoire », ainsi toute société passe d'un état « de savoir », de « mémoire », à un état « d'oubli » pour être ensuite en mesure de reconstruire « une mémoire », une « identité » par laquelle elle entend se présenter, se définir et donc aussi se délimiter des autres.

Il y a deux démarches qui, de la « mémoire », conduisent à l'« oubli » : *une involontaire et une volontaire*. Il y a quantité de choses que nous voulons ou qu'il nous faut oublier pour en arriver à la « mémoire » qui nous convient. Nous refoulons, modifions ou détruisons ce qui nous gêne ou ce qui pourrait déranger ceux qui, plus tard, pourraient être intéressés par notre passé. C'est ainsi que Johanna Spyri, née Heusser (1827-1901), l'auteure de notre figure nationale Heidi, s'appliqua à détruire ses archives. De même, le savant Erasme prit le soin d'éditer lui-même un choix de sa correspondance, dont il ne manqua pas d'améliorer par endroit le style ou encore par modifier ou par supprimer certains passages ou certains noms.

Ce que l'on observe sur le plan individuel, s'observe également sur le plan d'une société. Les groupements humains ont tendance à faire disparaître les témoins, les données qui ne sont pas propices à l'image, à la « mémoire » par laquelle ils entendent se présenter, se définir, se délimiter des autres.

Je souhaite ici illustrer le processus d'« oubli » volontaire, d'« oubli » organisé, permettant, pour un temps du moins, l'émergence d'une « mémoire » aseptisée, conforme au bon ton de l'époque, sur la base de l'historiographie consacrée à « Jean Le Comte ». Peu d'entre vous auront entendu parler de ce réformateur. Je le présenterai donc à l'aide de la notice soignée que Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises, lui a consacrée dans le *Dictionnaire historique de la Suisse* :

« Le Comte, Jean (de la Croix). Né en 1500 à Etaples (Picardie), mort le 25 septembre 1572 à Grandson. Bourgeois d'honneur de Grandson. Fils de Sébastien, seigneur de la Croix, et de Marie l'Ecuyère. Il épousa en 1533

Madeleine de Martignier, fille d'un conseiller de Grandson. Etudes à Paris, durant lesquelles il suivit les leçons et subit l'influence de Mathurin Cordier, Jacques Lefèvre d'Étaples et de Guillaume Briçonnet (cénacle de Meaux) et fut protégé de Marguerite de Navarre. Ayant pris très tôt parti pour la Réforme, il vint en Suisse en 1532. Pasteur à Grandson de 1532 à 1554, il fut *l'un des premiers et des plus actifs réformateurs* du Pays de Vaud et l'un des participants à la dispute de Lausanne [d'octobre] 1536. Entre 1532 et 1564, il gagna au protestantisme tout le baillage de Grandson : une activité évoquée dans un journal (perdu), en partie publié par Abraham Ruchat [celui-ci vécut de 1680 à 1750]. Pasteur à Romainmôtier entre 1554 et 1564, puis à nouveau à Grandson jusqu'en 1567. Il enseigna temporairement l'hébreu à l'Académie de Lausanne et fut le seul professeur à ne pas démissionner en 1559. Il est l'ancêtre de vingt pasteurs actifs dans le Pays de Vaud et l'évêché de Bâle » (suit la bibliographie).¹

Depuis cinq ans, je travaille à un livre que je viens d'achever et qui paraîtra l'année prochaine chez Brepols. Je l'ai intitulé : *Les Perdants. Eclairages nouveaux sur le parcours de Pierre Caroli (environ 1480 – 1549/50) et les débuts de la Réforme en Romandie*. Pierre Caroli est un autre de ces personnages dont vous n'aurez guère entendu parler. Il était originaire de Rozay-en-Brie (départ. Seine-et-Marne), à une cinquantaine de kilomètres à l'est-sud-est de Paris et à un peu moins d'une quarantaine de kilomètres au sud de Meaux, une localité dont le nom vient d'être évoqué dans la notice de Coutaz consacrée à Le Comte. C'est à Meaux que l'évêque Briçonnet (dont nous venons aussi d'entendre le nom) tenta une réforme de l'Eglise. Une réforme non pas *en rupture* avec Rome, comme celle préconisée par un Farel, un Calvin et bien d'autres, mais une réforme qui, tout en prenant ses distances à l'égard de certains abus et de certaines institutions de l'Eglise, n'entendait cependant pas poser les bases d'une nouvelle Eglise, puisqu'elle ne considérait pas l'ancienne comme irrémédiablement pourrie, irrécupérable ; puisqu'elle n'estimait pas que cette Eglise fût celle de l'antéchrist. C'est dans ce milieu réformiste de Meaux, fréquentant Marguerite d'Alençon, la sœur du roi de France François I^{er} (dès 1527 également reine de Navarre), que Caroli et Le Comte auront fait connaissance. Tous deux bénéficièrent de la protection de cette reine. Au printemps 1535, soit trois ans après l'ar-

¹ Dictionnaire historique de la Suisse, t. 7, Hauterive 2008, 600 – je souligne.

rivée de Le Comte en Romandie, Caroli fut lui aussi obligé de s'y réfugier, et ce suite à l'« Affaire des placards » d'octobre et de novembre 1534 (une affaire dans laquelle, je le rappelle, Neuchâtel et son pasteur principal, Antoine Marcourt, originaire – tout comme Le Comte – de Picardie, avait joué un rôle prépondérant). Après de courts séjours à Genève et à Bâle, Caroli fut pendant cinq mois (de mai à octobre 1536) au service du Comté de Neuchâtel. C'est à cette occasion qu'il retrouva Jean Le Comte, lequel vint de Grandson à Neuchâtel, pour y bénir, en été 1536, son mariage avec une fille du pays, celle de Louis Maîtrejean de Pontareuse et de Simonette Hardy. Et c'est en travaillant sur Pierre Caroli (qui ne tarda pas à être expulsé de Romandie, après avoir été pendant sept mois le pasteur principal de Lausanne) que je découvris *la complicité* qui avait existé entre le Briard Caroli, le Picard Jean Le Comte, le Normand Thomas (alias Matthieu) Malingre, le Picard Jean Morand, jusqu'en 1539/40 le Lyonnais Antoine Marcourt, et bien d'autres artisans de la Réforme en Romandie restés anonymes ou dont on ne connaît – grâce à la précieuse édition de la *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française* publiée par Aimé-Louis Herminjard (1817–1900) entre 1866 et 1897 – plus qu'un nom, un prénom ou un surnom. Ce que ces hommes avaient en commun – bien qu'ils n'aient pas eu les mêmes opinions théologiques – c'est qu'ils ne partageaient pas, à propos de la réforme de l'Eglise, le même objectif, le même programme, que celui préconisé par le Dauphinois Guillaume Farel (lequel se percevait clairement comme un apôtre Paul de la Romandie) et ses fidèles jeunes associés, le Picard Jean Calvin et l'enfant du pays Pierre Viret. On réduit généralement le différend de Caroli avec Farel et ses collègues à une querelle relative à la trinité. En fait, comme je l'ai montré dans mon livre, cette querelle n'est que la partie visible de l'iceberg. Ce que l'on oublie de surcroît, c'est que non seulement Caroli, mais aussi Le Comte et Malingre accusèrent Farel d'antitrinitarisme, et ce même après l'expulsion de Caroli de Romandie. Tous ces points et bien d'autres aspects de la vie de Pierre Caroli et des débuts de la Réforme en Romandie sont développés dans le livre intitulé *Les Perdants*.

Si, avec le recul du temps, Coutaz a effectivement raison d'écrire que Jean Le Comte fut « l'un des premiers [...] réformateurs du

Pays de Vaud » et d'ajouter qu'« il gagna au protestantisme tout le baillage de Grandson », il faut être bien conscient que Farel, Calvin et Viret n'auraient aucunement cautionné de telles affirmations ! Dans une lettre de Viret, citée déjà en 1886 par Henri Vuilleumier, cet historien bien connu du Pays de Vaud – une lettre que Viret adressa le 17 janvier 1554 à son collègue et ami Calvin, juste après la nomination de Jean Le Comte à Romainmôtier –, l'on peut lire à propos de Jean Le Comte : « On l'a transféré là afin, sans doute, qu'il perde cette église, comme il a perdu celle de Grandson ; à moins qu'il ne se montre à l'avenir autre qu'il n'a été jusqu'à présent. Que le Seigneur *purge son Eglise de tous ceux qui n'ont pas sérieusement à cœur l'avancement de sa gloire* »².

Et quand Coutaz précise que Le Comte aurait été l'un « des réformateurs *les plus actifs* du Pays de Vaud », il est soit victime d'une, soit redevable à une (tout dépend du point de vue où l'on se place) historiographie remontant à un autre historien célèbre du pays de Vaud et de la Suisse, à savoir à Abraham Ruchat, que Coutaz évoque également dans sa notice bien conçue. En fait, quand Ruchat fit connaissance du personnage de Jean Le Comte, il était tout étonné de découvrir un réformateur complètement inconnu pour avoir été, d'une part, complètement ignoré par l'historiographie calviniste (Théodore de Bèze se garde bien d'en mentionner ne serait-ce que le nom dans son *Histoire ecclésiastique* de 1581) et pour n'avoir, d'autre part, rien imprimé (il faudrait en fait, pour être plus exact, dire que ni Calvin – ce que l'on savait déjà grâce à Vuilleumier – ni les Bernois – ce qui est nouveau – ne lui permirent d'imprimer sa prose – et ce pour des raisons différentes, sur lesquelles je me suis attardé dans mon livre). Sur la base d'extraits que le pasteur Samuel Olivier (1675–1735), originaire de Saint-Cierges, lui avait communiqués en février 1705³ – des extraits censés provenir de « Mémoires » que Le Comte aurait « laissés »,⁴ le jeune Ruchat (il avait alors 25 ans) crut pouvoir déduire

² Traduction française empruntée à Henri Vuilleumier, Quelques pages inédites d'un réformateur trop peu connu, dans : Revue de théologie et de philosophie 19 (1886), 313–339 (là, à la p. 318). – Texte latin de la lettre dans : Ioannis Calvini opera quæ supersunt omnia, éd. par Wilhelm Baum, Eduard Cunitz et Eduard Reuss, t. 15, Brunswick 1876, 10s.

³ La lettre d'Olivier et les extraits qu'il recopia pour Ruchat sont conservés à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, Manuscrit F 34/3, p. 195–198.

que Jean Le Comte avait exercé en Romandie un ministère d'une ampleur non négligeable. Dans son *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud* parue en 1707, il précisa donc que ce réformateur, jusque-là inconnu, aurait été en fait l'un des « trois réformateurs du pays » (les deux autres étant Farel et Viret).⁵ Chez Ruchat, il n'y avait vraisemblablement aucune malice sous-jacente à la réévaluation du ministère de Jean Le Comte, puisqu'il ne pouvait alors se douter qu'aussi bien Farel que Viret auraient vivement protesté contre une telle réhabilitation de leur rival. Plus tard, à une époque indéterminée, mais probablement encore avant la publication de son *Histoire de la Réformation en Suisse*, Ruchat paraît avoir eu l'occasion de consulter lui-même, sans doute chez l'un des descendants de Jean Le Comte, un exemplaire de ces fameux « Mémoires » que ce dernier était censé avoir écrit. Ruchat prit alors des notes dont l'ampleur dépassa celle des notices que lui avait communiquées son collègue Samuel Olivier. Dans les tomes 4, 5 et 6 de son *Histoire de la Réformation en Suisse* – des tomes qui parurent tous en 1728 –, Ruchat recourut ou cita plusieurs fois les « Mémoires de Jean Le Comte »,⁶ dont il parle également, dans un cas, comme d'un « Journal abrégé » des travaux de Jean Le Comte,⁷ dans un autre comme du « Journal » de Le Comte continué par « ses enfans ». ⁸ Les notes de Ruchat finirent, en compagnie des extraits de Samuel Olivier destinés à Ruchat, à Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne où ils sont encore conservés dans le fonds Ruchat.⁹

Dès 1751, Jean Le Comte fit son entrée dans l'*Allgemeines helvetisches, eydgenössisches oder schweitzerisches Lexicon* du Zurichois Johann Jacob Leu (1689–1768). On y découvre une notice

⁴ Abraham Ruchat, *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud* où l'on voit I. la succession chronologique et la vie des évêques de Lausanne, et généralement II. tout ce qui s'y est passé de plus considérable depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nôtre tems [...], Berne 1707, 109.

⁵ Ruchat, *Abrégé de l'histoire*, 103.

⁶ Abraham Ruchat, *Histoire de la Réformation de la Suisse*, où l'on voit tout ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'an 1516 jusqu'en l'an 1556 [...], Genève 1728, t. 4, 225, 228s.; t. 5, 164–166, 638–640; t. 6, 425s.

⁷ Ruchat, *Histoire de la Réformation*, t. 4, 225.

⁸ Ruchat, *Histoire de la Réformation*, t. 4, 228.

⁹ Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, F 34/3, p. 187–194.

de deux pages et demie consacrée à Jean Le Comte.¹⁰ En la lisant, en s'aperçoit que les informations transmises par cette entrée, tout comme l'appréciation positive qu'on y fit du ministère de Le Comte provenaient incontestablement des travaux d'Abraham Ruchat.

Plus tard, ce fut au tour du pasteur, historien et journaliste Louis Vulliemin (1797–1879), professeur à l'Académie de Lausanne, de se servir, dans sa publication intitulée *Le Chroniqueur. Recueil historique et journal de l'Helvétie romande [...] dans les années 1535 et 1536* (imprimée à Lausanne en 1836), pour ce qui était de ses affirmations relatives à Jean Le Comte, des extraits censés provenir des « Mémoires » de ce dernier, tels qu'ils avaient été conservés dans les papiers Ruchat et exploités en grande partie par ce dernier dans ses publications.

Ce fut ensuite au tour d'Alexandre-César Crottet (1810–1864), un pasteur d'Yverdon d'origine genevoise, d'utiliser et de publier dans son *Histoire et annales de la ville d'Yverdon* imprimée à Genève en 1859, presque intégralement mais non sans erreurs de transcriptions, les extraits consignés plus d'un siècle plus tôt par Ruchat – des extraits que Crottet attribua à tort au pasteur Olivier. Dans son livret, Crottet qualifiait Jean Le Comte et Thomas Malingre comme « deux théologiens » qui « ne tardèrent pas à travailler activement à l'œuvre de la réforme »¹¹, et, à propos de Le Comte, il affirmait que celui-ci aurait été « l'agent *le plus actif* de la réforme » dans la région d'Yverdon et de Grandson, bref « un pieux réformateur »¹².

Une douzaine d'année plus tard, l'un des descendants de Jean Le Comte permit à un autre pasteur, Edouard Besson (1808–1883), exerçant alors dans le bourg de Diesse, de consulter un recueil manuscrit intitulé « Genealogia et fata de la famille Le Comte ». Besson en publia, de façon très peu professionnelle et fantaisiste, dans le *Berner Taschenbuch* de l'année 1877, des extraits relatifs à Jean Le Comte.¹³ A la suite d'Abraham Ruchat, il présenta sa

¹⁰ Tome 5, Zurich 1751, 396–398, sous l'entrée « Comte ».

¹¹ Alexandre-César Crottet, *Histoire et annales de la ville d'Yverdon*, Genève 1859, 277.

¹² Crottet, *Histoire*, 278 et 283.

¹³ Edouard Besson, Jean Le Comte de la Croix, un réformateur peu connu, dans : *Berner Taschenbuch*, 1877, 139–168.

source comme le « Journal » de Jean Le Comte. Ce dernier aurait, selon Besson, fait partie de ces « simples ouvriers, ces braves pionniers de l'Évangile, qui étaient constamment sur la brèche et payaient de leur personne », mais qui restèrent pourtant « méconnus ou oubliés »¹⁴. Puis de citer un extrait provenant de sa source, comparant Le Comte à l'étoile polaire et affirmant à son propos qu'il n'aurait jamais manqué « d'être une des lumières du ciel de l'Église »¹⁵. Besson concluait son étude ainsi : « Voilà donc l'homme [en parlant de Le Comte] quant à l'extérieur ; quant à l'intérieur, les données sont moins certaines. Sous le rapport intellectuel, nous croyons que Jean Le Comte était plutôt, par goût, un littérateur et un homme de lettres qu'un réformateur. [...] Ajoutons à ses goûts littéraires un riche fonds de sentiments, de bonté, de cordialité, et nous aurons un de ces hommes de cœur, devant lesquels les portes fermées s'ouvrent comme d'elles-mêmes ». Et Besson de poursuivre – et c'est fort curieux – : « Ne nous étonnons donc pas que Jean Le Comte, avec ce caractère, quoique condisciple de Calvin, élevé dans les mêmes établissements, inspirés des principes des mêmes maîtres, n'aient jamais été dans des relations bien intimes avec le sec et rigide réformateur de Genève. Il reconnaît ses mérites, il l'admire même, il le nomme plus d'une fois l'incomparable Calvin, mais il ne sympathise pas avec lui »¹⁶. Besson avait-il peut-être lu l'une ou l'autre des lettres de la correspondance de Calvin publiée sans index¹⁷ par les sept premiers tomes des *Calvini opera*, parus entre 1871 et 1877 – des tomes reproduisant la correspondance de Calvin des années 1528 à 1557 et comportant de ce fait, précisément, la fameuse lettre de Viret à Calvin du 17 janvier 1554 citée plus haut ? Peut-être. Ce dont il faut se rappeler pour l'instant, c'est que d'après Besson, Le Comte aurait fait l'éloge de Calvin.

Onze plus tard, en 1886, ce fut le déjà nommé Henri Vuilleumier (1841–1925), natif de Bâle, à l'époque enseignant au Gymnase cantonal de Lausanne, qui ébranla le premier, sans toutefois la

¹⁴ Besson, Jean Le Comte, 139.

¹⁵ Besson, Jean Le Comte, 139s.

¹⁶ Besson, Jean Le Comte, 166s.

¹⁷ Ces tomes avaient été publiés dans un premier temps sans index. L'index général des noms propres n'allait voir le jour qu'en 1879.

remettre entièrement en question, l'historiographie qu'Abraham Ruchat avait initiée sur la base de ce fameux « Journal » de Jean Le Comte, un « Journal » que Besson affirmait également avoir tenu entre les mains, et que lui, Vuilleumier, avait alors en vain tenté de retrouver.¹⁸ Il s'inspira d'une découverte signalée par Théophile Dufour (1844-1922) – un juriste genevois ayant suivi à Paris une formation d'archiviste-paléographe – dans un ouvrage paru à Genève en 1878 et intitulé *Notice bibliographique sur le Catéchisme et la Confession de foi de Calvin (1537) et sur les autres livres imprimés à Genève et à Neuchâtel dans les premiers temps de la réforme (1533-1540)*. Vuilleumier recourut également aux tomes cinq et six de la *Correspondance des réformateurs* éditée par Herminjard. Grâce à ces tomes, parus respectivement en 1878 et en 1883, on pouvait, pour la toute première fois, découvrir, dans des sources remontant aux années 1538 à 1540, l'existence indéniable de tensions entre Farel et Calvin d'une part et Le Comte d'autre part.¹⁹ Sur la base de ces deux publications, Vuilleumier montra que la relation qui avait existé entre Le Comte d'une part, et Calvin et Viret d'autre part, avait été une relation tendue, faite d'incompréhension. Il publia le résultat de son enquête dans un article intitulé « Quelques pages inédites d'un réformateur trop peu connu » paru dans la *Revue de théologie et de philosophie*.²⁰ Cela le conduisit à se poser la question de l'origine des tensions observées : « Qu'avait-il fait – demandait Vuilleumier – pour encourir à ce point la disgrâce du célèbre triumvirat ? »²¹ Parvenu à la conclusion que la « moralité » de Jean Le Comte devait être « hors de cause »²², Vuilleumier émit l'hypothèse que « l'irrésistible ascendant que le jeune réfugié [entendez par là Calvin] exerça alors sur son bouillant collègue [entendait par là Farel], la position prépon-

¹⁸ Vuilleumier, *Quelques pages*, 314-316. – Ce n'est que plus tard que Vuilleumier apprit (de toute évidence par l'intermédiaire de Bähler) où se trouvait, au plus tard depuis 1894, ce manuscrit ; voir Bibliothèque Cantonale et universitaire de Lausanne, Ms. TH 3766/2, p. [1].

¹⁹ Aimé-Louis Herminjard, *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, t. 5, Genève 1878, 77, 81, 86, 116, 155 ; t. 6, Genève 1883, 92s. et 114. – Dans son étude de 1886, Vuilleumier se réfère bien à ces deux tomes ; voir Vuilleumier, *Quelques pages*, 322.

²⁰ Tome 19, 1886, 313-339.

²¹ Vuilleumier, *Quelques pages*, 319.

²² Vuilleumier, *Quelques pages*, 319.

dérangée que son génie lui fit bientôt prendre dans l'église de Genève, son influence toujours plus marquée sur les églises voisines, eurent pour effet de provoquer une véritable crise dans le cercle des hommes qui avaient été jusqu'alors les instruments de la réforme dans la Suisse romande »²³. Plus loin, Vuilleumier expliquait, en se réclamant d'une source publiée par Herminjard, que, « contrarié par la nomination de Farel à Neuchâtel, où il avait espéré qu'on l'appellerait à la place de Marcourt [lequel venait d'être nommé à Genève, à la place de Farel et de Calvin, tout juste expulsés], Lecomte ne sut pas maîtriser son dépit »²⁴. Induit en erreur par les éloges à l'endroit de Calvin que Besson faisait, en 1877,²⁵ remonter au « Journal » de Jean Le Comte, Vuilleumier estima que Le Comte ne devait guère avoir milité activement contre Calvin, après que ce dernier était revenu à Genève en septembre 1541.²⁶ Fort de ses nouvelles observations, Vuilleumier conclut qu'« il n'en est pas moins vrai qu'aux yeux de Calvin et de ses amis, Jean Lecomte demeura toujours un adversaire, parce qu'il ne s'était pas converti à leurs convictions à eux en matière de gouvernement ecclésiastique, de discipline, d'excommunication, et que, probablement, il ne se conformait pas non plus en tout point à leur dogmatique. C'est dans ce sens et à ce point de vue qu'il 'perdait' les Eglises au lieu de les 'édifier'. C'est pour cette raison qu'il était mis au nombre de 'ceux qui n'ont pas sérieusement à cœur l'avancement de la gloire de Dieu' »²⁷. Puis, quelques lignes plus loin, après avoir évoqué la crise que l'Académie de Lausanne connut en 1559 (quand les adeptes de la discipline ecclésiastique de Calvin présentèrent en bloc leur démission aux autorités bernoises, opposées – quant à elles – à une telle discipline) et après avoir remarqué que « Lecomte, alors à Lausanne, ne s'associa pas à la démission de ses collègues », Vuilleumier ajoutait : « Dès lors, il tomba sous le coup de l'interdit qui, de par Calvin, devait peser bien des années sur l'Eglise vaudoise et en particulier sur son clergé. Comme plusieurs de ses frères, il expia par un long et injuste oubli le tort qu'il eut d'être resté jus-

²³ Vuilleumier, *Quelques pages*, 320.

²⁴ Vuilleumier, *Quelques pages*, 322.

²⁵ Voir plus haut, près de l'appel de n. 16.

²⁶ Vuilleumier, *Quelques pages*, 323.

²⁷ Vuilleumier, *Quelques pages*, 323.

qu'au bout un fidèle représentant *du type réformé primitif* [remarquez l'émergence chez Vuilleumier de cette nouvelle catégorie bien problématique !] et un partisan déclaré du régime ecclésiastique de Leurs excellences de Berne »²⁸.

En cherchant à expliquer les origines des rapports tendus observés entre Farel, Calvin et Viret d'une part et Jean Le Comte d'autre part, Vuilleumier ne pensa jamais à faire de rapprochement avec l'affaire Caroli. Ni Herminjard (trop absorbé – et c'est naturel – par l'édition des lettres qu'il publiait pour avoir le temps de rapprocher, de comparer et d'interpréter entre elles les indications souvent implicites ou cachées que ces sources véhiculaient), ni même plus tard, en 1895, Eduard Bähler²⁹ (dans sa publication consacrée à Jean Le Comte, sur laquelle je reviendrai) ne pensèrent à faire un tel rapprochement.

Revenons aux fameux « Journal » de Jean Le Comte. Quelque huit ans après la publication de Vuilleumier, pointant dans une nouvelle direction, le jeune Biennois Eduard Bähler (1870–1925 – il n'avait alors que 24 ans et ce n'est qu'en 1912 qu'il deviendra professeur d'Histoire de l'Église à l'Université de Berne), se mit, lui aussi, à la recherche du fameux « Journal » que Besson avait, en 1876/77, tenu pour la dernière fois entre les mains. En 1895, il publia le résultat de ses recherches dans un petit livret.³⁰ Dans sa préface,³¹ il relate comment, pour son travail sur Jean Le Comte, il commença par recourir à une copie d'extraits des « Mémoires » de ce réformateur – des extraits que Nathanaël Weiss (1845–1928) lui avait fait parvenir (Weiss occupait dès 1880 le poste de bibliothécaire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français à Paris). Bähler relate ensuite comment, vers la mi-novembre 1894, Monsieur Paul³² Huguelet, instituteur de la localité de Diesse, lui apprit,

²⁸ Vuilleumier, Quelques pages, 324 – je souligne.

²⁹ Eduard Bähler, Jean Le Comte de la Croix: Ein Beitrag zur Reformationsgeschichte der Westschweiz, Bienne 1895, 64. – Emile Butticaz réalisa une traduction française de ce livret que je n'ai pas eue entre les mains: Jean Le Comte de la Croix, réformateur à Grandson. Contribution à l'histoire de la Réformation dans la Suisse romande, [Lausanne] 1912.

³⁰ Voir plus haut, la n. 29.

³¹ Bähler, Jean Le Comte, VIs., n. 1.

³² Je supplée la précision du prénom sur la base de l'information trouvée sur le site web « Mémoires d'ici. Centre de recherche et de documentation du Jura bernois » (www.m-ici.ch/mdi).

à sa toute grande surprise, que le recueil manuscrit « Genealogia et fata », utilisé une vingtaine d'années plus tôt par Besson, n'était pas perdu, mais se trouvait en la possession du secrétaire communal de Diesse, un nommé « A.³³ Le Comte ». Et d'ajouter que ce dernier lui avait permis avec empressement la consultation du manuscrit.

Si, en 1895, Bähler circoncrivit sa recherche à Jean Le Comte, il ne tarda pas à élargir son sujet d'étude, puisqu'il publia, en 1901, toujours sur la base des indications trouvées dans ce recueil manuscrit, un article retraçant l'histoire des membres de la famille Le Comte au service de l'Eglise entre 1500 et 1800. Dans cette publication, il indiqua une fois de plus sa source, précisa que le recueil manuscrit était conservé sous une reliure or, mais tut cette fois-ci le nom de son propriétaire.

Dans le cas de ces deux études, on constate avec étonnement que Bähler exploita en fin de compte relativement peu les données du recueil manuscrit qu'il avait tenu entre les mains et qu'il préféra broder autour de son sujet, en n'indiquant que rarement ses sources et en ne permettant guère à son lecteur de suivre, de vérifier le raisonnement qui, à partir d'un indice donné, l'avait conduit aux conclusions présentées, quant à elles, comme des certitudes auxquelles le lecteur était bien évidemment censé adhérer. A sa décharge, je rappellerai que cette époque-là fut, dans l'espace francophone, celle des pontes-historiens, lesquels ne manquèrent pas de fasciner aussi les historiens de la Suisse occidentale, Bernois y compris. Et c'est ainsi que, dans son article consacré en 1895 à Jean Le Comte, Bähler ne pensa même pas à publier les textes inédits de « Jean Le Comte » dont le recueil « Genealogia et fata » conservait des transcriptions.³⁴

Après la parution des deux publications de Bähler, le recueil des « Genealogia et fata » ou le « Journal » de Jean Le Comte, comme on pensait aussi pouvoir le qualifier, avait à nouveau disparu. Nombre de personnes s'évertuèrent à le retrouver, mais en vain ;

³³ Je n'ai pas pu préciser ce prénom, et ce bien que je me sois adressé à la commune de Diesse.

³⁴ Pour un inventaire de ces documents, on se reportera à la fin de l'Annexe 1 de mon livre intitulé *Les Perdants*.

d'où la précision de Gilbert Coutaz, selon laquelle ce journal était perdu.

Ce que l'historiographie relative à Jean Le Comte ignore (du moins à ma connaissance), c'est qu'en automne 1916 le lieutenant Aymon Doxat, propriétaire du château de Champvent, situé à environ 6 km à l'ouest d'Yverdon, découvrit un document daté de 1629. Celui-ci se réclamait d'un fils de Jérémie Le Comte (1582–1636), lui-même fils de Jacques I^{er} (1543–1613) et petit-fils du réformateur Jean (1500–1572). Le document comportait des extraits relatifs à la biographie de Jean Le Comte fort semblables – bien que recelant quelques données supplémentaires – à ceux que Samuel Olivier (en 1705), puis Abraham Ruchat (un peu plus tard), et enfin Besson (en 1877) avaient pu consigner sur la base de sources différentes (comme le montre une étude comparative de ces extraits), mais remontant toutes à une source commune. Le document découvert au château de Champvent fut, en janvier 1917, offert par son propriétaire à Alfred Schroeder (1860–1926), dès 1905 professeur d'Histoire de l'Eglise à la Faculté de Théologie de l'Eglise libre de Lausanne.³⁵ Mais avant cela, en décembre 1916, Vuilleumier eut l'occasion de consulter cette source et d'en consigner les variantes significatives par rapport aux extraits relevés par Ruchat.³⁶ Ce document découvert à Champvent finit par appartenir à Vuilleumier, puisqu'il est aujourd'hui conservé dans le fonds Vuilleumier de la Bibliothèque Cantonale et universitaire de Lausanne, où il porte la cote TH 3766/1. Il est intitulé « Remarques mémorables faites par feu maitre Jean Le Conte [sic] natif de Terrenone, en son temps ministre de la parole de Dieu à Grandson, premier dès la Réformation et réformateur, recuilly d'un sien mémorial en ses termes ». Celui qui avait consigné ces passages relatifs à Jean Le Comte ajouta, au-dessus des feuillets comportant ces extraits, une feuille blanche. Le tout fut plié en trois dans le sens de la largeur. Sur la partie centrale de la liasse ainsi obtenue, il con-

³⁵ Bibliothèque Cantonale et universitaire de Lausanne, Ms. TH 3766/1, p. 15. – Voir David *Martignier* et Aymon de *Crousaz*, Dictionnaire historique géographique et statistique du canton de Vaud, Lausanne 1867, 158 (sur le château et la famille Doxat) ; et Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, t. 6, Neuchâtel 1932, 78 (sur Schroeder).

³⁶ Bibliothèque Cantonale et universitaire de Lausanne, Ms. TH 3766/2–3.

signa un titre extérieur : « Mémoire de ce qui est arrivé au tems de la Réformation du balliage de Grandson pendant le ministère de M^r Jean Le Comte, réformateur audit Grandson en lan 1532, et mort le 25^e juilliet 1572 ». Au-dessus de ce titre, l'on relève l'indication « N. 3 », trace d'un ancien classement.

En 2012, l'historien Hans Rudolf Lavater et l'historien d'art Andres Moser parvinrent enfin à localiser le manuscrit « Genealogia et fata de la famille Le Comte » employé *pour la dernière fois* par Bähler, à la fin du XIX^e siècle et réputé perdu depuis. En novembre 2013, le propriétaire actuel du recueil, l'ancien député André Lecomte, autorisa généreusement mon ami Lavater à procéder à une reproduction digitale provisoire, sans trépied, de ce document et à me la communiquer.

Dans une annexe de mon livre intitulé *Les Perdants*, je consigne le résultat de mon étude du recueil. Ici je ne peux être que très bref et signaler que ce recueil, confectionné dans les années 1760 et 1770, comporte un ensemble de pièces rédigées entre 1702 et 1770 par des membres différents de la famille Le Comte ; et qu'après 1770, et même après que Besson avait, en 1876/77, tenu ce recueil entre les mains, d'autres membres de la famille continuèrent à différents moments – et ce jusqu'à la fin du XIX^e ou jusqu'au début du XX^e siècle – à consigner, sur des espaces ou des pages libres du recueil, des données généalogiques relatives aux descendants de la famille Le Comte.

Ce qui est capital, c'est que cette enquête m'a permis de conclure que le « Journal » de Jean Le Comte n'a jamais existé, ou du moins que, s'il avait existé, il aura été détruit par le fils du réformateur prénommé Jacques (1543-1613), après que celui-ci s'en était servi pour élaborer les « Mémoires et antiquités de Jean Le Comte ». Je m'explique.

Le recueil des « Genealogia et fata » atteste, en effet, clairement l'existence de « Mémoires » élaborés *par Jacques I^{er}*, alors qu'il ignore tout d'un « Journal » qui aurait été composé par Jean Le Comte lui-même. Les « Mémoires » élaborés par Jacques I^{er} sont attestés aussi bien par un texte que Jean-Diodati Le Comte (né vers 1664, décédé en juillet 1737) rédigea en 1736³⁷ que par un extrait

³⁷ « Genealogia et fata », p. 1/20. – Ce manuscrit « Genealogia et fata » comprend

provenant d'une lettre datée de 1767 et écrite, quant à elle, par un nommé Théophile Le Comte, né autour des années 1740 et détenteur en 1767 de ces « Mémoires ». Etant donné que l'extrait de cette lettre précise que ces « Mémoires » étaient « très difficile à déchiffrer [sic], de sorte qu'il seroit comme impossible d'entreprendre de les copier »³⁸, j'ai de bonnes raisons de penser que ceux-ci finirent par être détruits. Je pense cependant que la perte du « Journal » élaboré par Jacques I^{er} sur la base des archives de son père Jean est moins grave qu'on ne pourrait l'estimer dans un premier temps, puisque toutes les anthologies connues à ce jour et remontant à ce « Journal » sont d'ailleurs assez semblables. Ainsi, une édition critique des divers extraits plus ou moins anciens et plus ou moins complets provenant de ce « Journal » devrait nous permettre de reconstituer dans les grandes lignes l'ensemble des informations biographiques relatives à JeanJean que son fils Jacques I^{er} a bien voulu transmettre à la postérité.

L'étude du recueil manuscrit « Genealogia et fata » me permit aussi de vérifier que les remarques élogieuses relatives à Calvin auxquelles Besson avait fait allusion provenaient bien de ce recueil, et plus précisément d'une biographie que Jacques II Le Comte (né en octobre 1639, décédé vers 1706) consacra en 1702 à son aïeul Jean. Sous l'année 1564, Jacques II écrivait : « Le jour devant [soit le 24 mai], M^r Calvin mourut à Genève, *la perle de l'Eglise*. C'est ici qu'il falloit crier 'Mon Père, mon Père, chariot d'Israel, c'est sa chevalerie !'³⁹ »⁴⁰. Et sous 1565, Jacques II notait : « Le 13^e septembre expira à Neuchâtel M^r Guillaume Farel à Romain Motier [sic⁴¹], natif de Gap, *zélateur de la gloire de Dieu* »⁴². Une consultation du document retrouvé au châteaux de Champvent montre que les qualificatifs élogieux de « perle d'Eglise » et de « zélateur de la gloire de Dieu », employés respectivement à propos de Calvin et

trois séries de numérotation : je distingue ces séries en recourant aux chiffres romains I, II et III.

³⁸ « Genealogia et fata », p. I/[22].

³⁹ 2 Rois 2, 12 : ce sont les paroles qu'Elisée, le disciple du prophète Elie, cria, lorsque son maître fut enlevé au ciel.

⁴⁰ « Genealogia et fata », p. III/27 – je souligne.

⁴¹ Cette erreur montre que soit Jacques II, soit le copiste du texte de Jacques II a omis involontairement une ou plusieurs lignes de la source qu'il avait devant les yeux.

⁴² « Genealogia et fata », p. III/27 – je souligne.

de Farel, se retrouvent déjà en 1629 sous les entrées consacrées aux années 1564 et 1565⁴³ et qu'ils remontent donc sans doute à la plume même de Jacques I^{er} (mort en 1613), l'auteur des « Mémoires et antiquités de Jean Le Comte ».

Sachant que Jacques I^{er}, né en 1543, n'a guère pu, au moment d'élaborer les « Mémoires » de son père sur la base d'archives ou éventuellement d'un « Livre de raison » de ce dernier, ignorer la mauvaise réputation dont son père avait joui auprès de Farel et de Calvin (et donc forcément aussi auprès de tous ceux qui entendaient se réclamer de ces ténors de la Réforme en Romandie), et observant que Jacques I^{er} prit le soin d'inclure dans les « Mémoires » qu'il élaborait des appréciations positives de Farel et de Calvin, j'en déduis que Jacques I^{er} avait voulu créer pour les générations à venir des « Mémoires » aseptisées de la vie de son père en vue d'une réhabilitation de sa famille au sein du corps pastoral romand et que, pour ce faire, il n'avait conservé que certains détails trouvés dans les archives paternelles pour ensuite détruire ces dernières et faire ainsi disparaître toutes les traces du différend qui, en son temps, avait opposé son père à Farel, à Viret et à Calvin. Après un passage par le purgatoire de cette « mémoire » aseptisée du réformateur Jean Le Comte, celle-ci fut, dès le début du XVIII^e siècle, diffusée et embellie grâce aux travaux du jeune Abraham Ruchat. A la fin du XIX^e siècle, après un siècle et demi d'une telle diffusion, les travaux d'Herminjard et de Vuilleumier firent apparaître le caractère problématique de la « mémoire réhabilitée » de Jean Le Comte par Ruchat et ses successeurs. Il aura fallu presque un siècle et demi supplémentaire avant de parvenir à démystifier cette « mémoire ».

Reinhard Bodenmann, Dr. habil., Heinrich Bullinger-Briefwechseledition, Universität Zürich

Abstract: In a publication of 1707, Abraham Ruchat (1680–1750) exhumes for the first time the reformer Jean Le Comte (1500–1572), hitherto completely unknown to Protestant historiography. According to Ruchat, Le Comte was, along with Guillaume Farel and Pierre Viret, one of the most important reformers of the Romandie. To back his assertion, he refers to a diary supposed to have been written by Le Comte himself and derives from it new details about the Reformation, pertaining especially to the

⁴³ Bibliothèque Cantonale et universitaire de Lausanne, Archives Vuilleumier, TH 3766/1, p. 11.

dominion of Grandson. Since then, historians have used the extracts excerpted by Ruchat over and over again, while a few others claim to have used the diary itself, the last of which was Eduard Bähler at the end of the 19th century. It was assumed since then that this diary of Jean Le Comte had been lost. This article establishes that the diary was not written by Jean Le Comte, but by his son Jacques (1543–1613) on the basis of paternal archives, afterwards destroyed by the son in order to blur any evidence of the strong disagreements which existed between his father on the one hand and the reformers Farel, Calvin and Viret on the other. This original diary composed by Jacques, which still existed in 1767, has probably been destroyed since. However, extracts of it dating from 1629 have been rediscovered, similar and yet a little bit more exhaustive than the ones known so far. They were discovered for the first time at the end of 1916 in the castle of Champvent, were shown at that time to the well-known historian of the Canton Vaud, Henri Vuilleumier (1841–1925), before falling into oblivion once again.

Keywords: Reformation; historiography; Jean Calvin; Pierre Caroli; Guillaume Farel; Jean Le Comte; Pierre Viret; French-speaking Switzerland; Grandson; Romainmôtier

